

## **Des interrogations sur le contenu et la mise en œuvre de l'EMC en LP**

L'APHG a pris connaissance au BO spécial de ce jeudi 25 juin des programmes d'Enseignement Moral et Civique (EMC) qui débutent dès la rentrée de septembre 2015. Ce nouvel enseignement prend place dans le cadre de la refondation de l'école. Une consultation nationale sur ces nouveaux programmes avait eu lieu en janvier 2015. Le rapport de synthèse

([http://eduscol.education.fr/consultations-2014-2015/wp-content/themes/eduscolwp/blocks/load\\_file.php?file\\_id=219](http://eduscol.education.fr/consultations-2014-2015/wp-content/themes/eduscolwp/blocks/load_file.php?file_id=219)) a mis en évidence un certain nombre d'interrogations tant au niveau du contenu que de la mise en œuvre concernant le Lycée Professionnel (LP). L'APHG ne peut que déplorer qu'il n'ait été en aucun cas tenu compte des remarques des collègues mentionnées dans ce rapport et qu'aucune modification n'ait été apportée au projet présenté fin 2014.

En effet, s'il est louable de ne pas stigmatiser les élèves de LP par rapport aux élèves des autres filières d'enseignement en alignant les programmes d'EMC de LP sur ceux de LEGT, il est incompréhensible, alors que les approches pluridisciplinaires sont encouragées et souhaitées pour sa mise en œuvre, que la DGESCO ne tienne pas compte de la spécificité des enseignants de LP, à savoir leur bivalence Lettres-Histoire-Géographie. Cela aboutit à des redondances ou à des manques inacceptables. Ces redondances entraîneront sans aucun doute des lassitudes chez nos élèves. Par exemple, alors que les médias sont au programme de Français de seconde, ou de Terminale, la société de l'information est prévue en Première en EMC. De même le fait religieux et la loi de 1905 est au programme de Première en Histoire et la question du pluralisme religieux et de la laïcité au programme de Terminale en EMC. Une situation similaire sur la question Européenne ou sur la bioéthique est également à remarquer.

# A.P.H.G.

## association des professeurs d'histoire et de géographie

BP 6541

75065 Paris Cedex 02

Tél. : 01 42 33 62 37

Fax : 01 42 33 12 08

E-mail : a.p.h.g@wanadoo.fr

Les manques concernent essentiellement les classes de CAP. Le programme de CAP n'est pas réfléchi, il s'agit d'un « copié-collé » d'une version raccourcie de la version initiale (années de seconde et de première). Il ne prend aucunement compte des élèves de CAP pour qui cet examen représente le point d'orgue et aussi souvent la fin de la scolarité. Or, la laïcité ne sera jamais abordée en CAP. Cela signifie que les élèves de CAP, qui représentent souvent les publics les plus fragiles et les plus vulnérables des lycées professionnels, n'abordent jamais la laïcité au lycée. Comment imaginer ne pas étudier la laïcité avec les élèves de CAP après les attentats du 7 janvier ?

Dès lors, en CAP comme en Bac Pro, l'APHG dénonce le caractère chronophage des nouvelles exigences de mise en œuvre pédagogique, en effet le temps consacré à ce nouvel enseignement (à savoir une demi-heure par semaine) n'est pas satisfaisant et ne permettra pas la réalisation de débats argumentés ou la constitution de dossiers documentaires satisfaisants puisqu'il faut tenir compte dans l'année scolaire des Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP). En CAP, la réalisation de ces dossiers documentaires support de l'évaluation orale d'Histoire-Géographie en Contrôle en cours de Formation (CCF) occupe déjà près de la moitié de l'année. Il est illusoire, pour l'APHG, de penser que ces pratiques pédagogiques permettront un enseignement moral et civique de qualité mais au contraire cela alourdira inutilement l'année scolaire.

Enfin ce nouvel enseignement, qui remplace l'actuelle Education civique, reste évalué au BEP et au Bac Pro, ce dont l'APHG se félicite. Cependant elle s'interroge sur le contenu du nouvel examen. En effet, les mises en œuvre proposées, les compétences requises ne permettent pas une évaluation qualitative des connaissances dans l'optique de l'examen terminal.

Le secrétaire général

Claude RUIZ, Hubert TISON et Vincent MAGNE, responsable de la commission pédagogique des LP